



ORGANISATEUR & ANIM'ACTEURS à chacun ses cadeaux !



Une enceinte
Bluetooth



Une enceinte
lumière Bluetooth
avec micro



Une power
bank



Une trottinette avec
assistance électrique

*Et plein d'autres
cadeaux super chouettes.*

Pour connaître les conditions
d'attribution, rdv sur
initiatives-chocolats.fr

Important

**L'ATTRIBUTION DES CADEAUX EST BASÉE
SUR LE MONTANT TOTAL DE VOS VENTES.**

Nous tenons compte à la fois des commandes groupées
et des commandes individuelles livrées directement aux bienfaiteurs.

Le calcul final se fera à la fin de l'opération en janvier 2024.
Vos cadeaux vous parviendront dans la foulée.

Votre commande groupée DE LA VALIDATION À LA LIVRAISON



Validation de votre commande groupée
dans **votre espace organisateur.**



Vérification de votre commande groupée par nos services.



Transmission à notre partenaire chocolatier **Alex Olivier.**



Prise en charge par notre centre de logistique.



Selon le volume de votre commande groupée et sa destination,
elle sera attribuée soit au transporteur DPD (colis)
soit au transporteur Schenker Joyau (palette).



Pour garantir des livraisons rapides, la préparation des colis
est organisée par zone géographique selon les plans de transport
de nos prestataires.



Votre commande groupée est finalisée, vous recevez un email
vous informant de la livraison sous 24/72h.
Début des expéditions : **mi novembre.**



Livraison avant Noël (selon les stocks disponibles).



07032225_09/23 • Imprimé en France sur un papier issu de forêts éco-gérées •

initiatives.fr

CHOCOLATS

NOËL 2023

GUIDE Pratique

POUR UNE VENTE
DE CHOCOLATS RÉUSSIE !



Kit, commande, livraison, ...
On vous explique tout !



Option LIVRAISON INDIVIDUELLE

Expédition des commandes : à partir du 09 novembre 2023.

Nous n'avez rien à faire 😊 Initiatives s'occupe de tout !



Télécharger
le fichier
pédagogique

LE CHOCOLAT : UN SUJET PÉDAGOGIQUE INTERDISCIPLINAIRE.

De la culture du cacao à la fabrication du chocolat, en passant par le transport
et le commerce équitable, faites découvrir les dessous d'une tablette de chocolat.

1 CHOISISSEZ VOTRE MODE DE VENTE**> CATALOGUE ET BOUTIQUE EN LIGNE**
(Recommandé)

Votre boutique en ligne est déjà activée.

> CATALOGUE UNIQUEMENT

Vous ne souhaitez pas proposer la vente via une boutique en ligne ?

RDV dans votre Espace Organisateur pour la désactiver.

2 PERSONNALISEZ VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE

RDV dans votre Espace Organisateur, accessible depuis votre Espace Personnel.

Votre boutique en ligne est déjà activée.

Nous vous conseillons de montrer qui vous êtes pour donner envie de vous soutenir en décrivant votre projet accompagné de photos.

3 CHOISISSEZ VOTRE MODE DE LIVRAISON**> LIVRAISON GROUPÉE ET FACTURATION À L'ASSOCIATION**

Ce mode de livraison est automatiquement activé dans votre boutique. A vous de définir la date limite de commande.

Lors de la validation de leur commande en ligne, les bienfaiteurs sont incités à choisir ce mode de livraison car c'est celui qui vous permet d'obtenir le plus de bénéfices (25% à 30%).

Les produits commandés en ligne par vos bienfaiteurs sont ajoutés dans la commande groupée de l'association. Ils sont livrés à l'association et distribués par vos soins.

**> LIVRAISON INDIVIDUELLE : FACTURATION ET LIVRAISON À DOMICILE OU EN POINT RELAIS.**

En activant cette option, vous permettez aux familles et à vos membres de solliciter leurs proches et leurs amis même si ils habitent dans une autre région.



Ils seront livrés directement par Initiatives à leur domicile ou en point relais moyennant une participation aux frais de livraison.

Nouveau !
Livraison par Colissimo



Vous n'avez rien à faire : la commande individuelle est facturée et livrée directement par INITIATIVES.



Votre association est rémunérée sous forme de commission, **18% du montant des ventes**, hors frais de port, versée à votre association par virement en fin d'opération.



Ce mode de livraison est également à privilégier si des entreprises souhaitent soutenir votre asso'. Initiatives se charge de livrer et facturer avec TVA directement l'entreprise.

La boutique en ligne

Le plein d'avantages !

UN MAX' DE BÉNÉFICES

Encore + de participants en partageant l'accès à votre boutique.

UN GAIN DE TEMPS ASSURÉ

Fini la saisie des bons de commandes et des chèques.

PAIEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE

Les familles commandent et règlent directement en ligne.



LIVRAISON INDIVIDUELLE

4 DISTRIBUEZ LES CATALOGUES À VOS PARTICIPANTS

> Collez les étiquettes personnalisées sur la couverture des catalogues.

+ Grâce au QR code présent sur les étiquettes, vos bienfaiteurs peuvent se connecter directement à votre boutique en ligne.

Nouveau ! À votre disposition, des étiquettes à coller également sur les bons de commande individuels pour faciliter encore plus les commandes en ligne.

IMPORTANT : Si vous avez désactivé votre boutique en ligne, pensez à couper ou rayer grâce à un marqueur la partie inférieure de l'étiquette.

**5 COMMUNIQUEZ SUR VOTRE ACTION**

> Au dos de votre bon de commande récapitulatif, 4 exemplaires de courrier à diffuser aux familles afin de promouvoir votre action.

Nouveau !

6 étiquettes imprimées du QR code de votre boutique sont à coller sur vos affiches de vente.

+ Pensez à utiliser les outils de communication mis gratuitement à votre disposition dans votre espace organisateur

**6 RÉCUPÉREZ LES COMMANDES DES PARTICIPANTS**

> Récupérez et saisissez les bons de commande catalogue au fur et à mesure dans votre Espace Organisateur.

> Dans le cadre de la boutique en ligne, les bons de commande web livrés à l'association s'ajoutent automatiquement aux bons de commande catalogue.

IMPORTANT : Pensez à imprimer les bons correspondants aux commandes passées sur votre boutique en ligne pour votre distribution.

Les chiffres clés

DE VOTRE ACTION !

Sur la page d'accueil de votre Espace Organisateur, suivez les chiffres clés de votre action : le nombre de commandes catalogue, web ou individuelles, le bénéfice obtenu et les cadeaux estimés.

7 VALIDEZ VOTRE COMMANDE GROUPÉE

> dans votre **ESPACE ORGANISATEUR (recommandé)** : le calcul est réalisé automatiquement. Il ne vous reste plus qu'à valider.



> par **COURRIER** : envoyez nous le bon de commande récapitulatif fourni dans votre kit à : Initiatives, 10 av. G. Auric 72021 Le Mans cedex 02

Date limite
DE VOTRE COMMANDE GROUPÉE
23 NOVEMBRE 2023

8 RÉCEPTIONNEZ VOTRE COMMANDE GROUPÉE

> Votre commande groupée sera livrée avant les vacances de Noël. (selon la disponibilité des produits).

Une personne doit être présente pour réceptionner votre commande.

> Réalisez facilement l'inventaire de votre commande grâce au guide joint. En cas de rupture de stock d'un produit, nous nous réservons le droit de le remplacer par un produit de valeur égale ou supérieure.

> Distribuez les chocolats rapidement. Ils doivent être conservés dans un endroit sec et frais entre 16° et 18°C.

Si vous constatez une anomalie dans votre commande, merci de contacter notre équipe au 02 43 14 30 00.

Une seule réclamation pourra être prise pour une même commande.

**9 RÉGLEZ VOTRE COMMANDE GROUPÉE**

> Après réception de votre commande, vous recevrez par e-mail votre facture à nous régler sous 8 jours. Celle-ci correspondra à la somme collectée moins vos bénéfices (de 25% à 30%) plus la participation aux frais de port (30€).

Dans le cadre d'une boutique en ligne, si le cumul des paiements CB perçus des commandes web dépasse le montant dû sur la facture Initiatives, l'excédent sera reversé par virement sur le compte bancaire de l'association. RDV dans votre espace organisateur pour nous transmettre le RIB de votre association.

Le calcul de vos bénéfices s'effectue comme suit :

TOTAL DE VOTRE COMMANDE GROUPÉE	Jusqu'à 3999€	≥ 4000€	≥ 6000€	≥ 8000€	≥ 9000€	≥ 10000€
VOTRE BÉNÉFICE EN %	25%	26%	27%	28%	29%	30%

En cas de validation de plusieurs commandes groupées, celles-ci ne sont pas cumulables.

ENCORE + de bénéfices :

L'ACTION CONTINUE...

même après la date butoir de votre commande groupée.

Grâce à l'option livraison individuelle, la possibilité de se faire livrer à domicile ou en point relais reste disponible tant que Initiatives est en mesure de livrer les bienfaiteurs avant Noël, plus d'excuses pour les retardataires ! Et toujours 18% de commissions.